

LE PATRIOTE

DE L'ART SOUS LE SAPIN !



Artiste : Sharon Moreau



Artiste Miljenka Kurtin



Artiste : Ginette Maheu

Au seuil de décembre, côtoyant les vitraux du maître-verrier d'origine italienne Guido Nincheri, le Salon des Arts visuels et des Métiers d'art de Saint-Charles-sur-Richelieu occupe son église et donne à la population de la Vallée du Richelieu l'occasion de faire, pour Noël, des achats de cadeaux uniques et authentiques faits au Québec par 15 artistes et artisans d'ici. Des petits formats aux œuvres surdimensionnées, les exposants vous proposent des toiles, photographies, objets d'art et même des lutins et personnages de Noël sculptés à la main, à déposer en décembre sous votre sapin. Offrir de l'art, c'est une façon d'éviter de tomber dans le piège de la surconsommation, c'est offrir quelque chose de significatif, d'affectif, dont on peut être certain que la personne qui le reçoit n'en possède pas déjà un (ou plusieurs) exemplaire(s). En faisant l'acquisition d'un tel présent au Salon, directement des mains de l'artiste, on ne fait pas qu'acheter une pièce d'art, on acquiert aussi son histoire, et ça, l'histoire d'une œuvre d'art, c'est un emballage qu'on ne retrouve nul part ailleurs que dans la rencontre avec son créateur !

Le Salon des Arts visuels et des Métiers d'art de Saint-Charles-sur-Richelieu ouvre ses portes le 24 novembre prochain, de 12 h à 20 h et se poursuit le vendredi 25 novembre de 12 h à 20 h, ainsi que le 26 novembre de 10 h à 17 h. L'église Saint-Charles est située au 406, Chemin des Patriotes à Saint-Charles-sur-Richelieu. Pour les détails : www.saint-charles-sur-richelieu.ca



Saint-Charles
sur-Richelieu
Une histoire de famille!



Artiste : France Sabourin

Artiste : Marie-Ange Samon

Artiste : Pierre Cavale

Artiste : Alain Bissonnette

24-25 et 26 novembre
à l'église Saint-Charles

2^{ème} édition

Métiers
Salon des Arts
visuels

de Saint-Charles-sur-Richelieu

À SURVEILLER :

LE MOT DE LA MAIRESSE
2

À VOTRE SERVICE
2

LE COIN DES ORGANISMES
4

LE CALENDRIER
4

Rédaction du journal :
Josiane Arsenault Dubé en collaboration
avec Nathalie Boisclair et Lise Pion.
Photographies : Jessica Trudeau
Correction : Céline Dutrisac

Le mot de la mairesse



Déjà novembre et bientôt l'hiver. À pareille date l'an dernier, votre nouveau conseil débutait son mandat. Votre volonté exprimée de voir des projets se réaliser dans notre municipalité a orienté nos actions tout au long de cette première année. Après plus d'un an à équipe réduite en contexte de pandémie, l'ensemble du personnel était heureux de l'arrivée d'une directrice générale. L'orientation des élus de prioriser le dossier des ressources humaines a permis de sécuriser l'équipe et de rendre notre municipalité attrayante lors de recrutement. Nos employés sont primordiaux pour assurer des services de qualité et essentiels dans la réalisation des projets. Je tiens à souligner leur travail dévoué et leur engagement pour notre municipalité.

Plusieurs projets importants sont déjà amorcés et vont se poursuivre. Le plan de la nouvelle caserne d'incendie vous sera dévoilé en 2023 et le projet de mise aux normes de la station d'épuration se poursuivra également l'an prochain. Une nouvelle patinoire sera disponible à l'hiver 2023, une nouvelle toilette écologique a été installée au parc Amyot où plus de 400 arbres et arbustes ont été plantés. Cette année aura marqué le retour des activités de loisirs, des événements culturels et communautaires. Le service des loisirs a innové avec la fête des voisins et la soirée Nouvelle-Orléans, deux événements très appréciés de tous. Afin de vous permettre de mieux mesurer le travail accompli au cours de la dernière année, je vous invite à consulter le document de la rétrospective 2022 présenté lors de la séance du 2 novembre du conseil municipal et qui se trouve sur le site internet de la municipalité. J'espère avoir le plaisir de vous croiser lors des activités de décembre. D'ici là, débutons les préparatifs pour Noël et je vous invite à nous en mettre plein la vue cette année, pour le plus grand plaisir de tous!

À votre service ! Les nouvelles des différents services municipaux

Services d'urbanisme et travaux publics

La Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu vous informe qu'elle procédera à la reconstruction d'un ponceau situé dans le 3^{ème} rang Sud à compter du 7 novembre. Les travaux doivent être complétés au plus tard le 2 décembre et nécessitent la fermeture complète du 3^{ème} rang Sud entre le Grand Rang et la Montée Saint-Simon. Seule la circulation locale sera autorisée avec accès selon l'adresse civique. Nous vous invitons à consulter le croquis ci-joint pour plus de détails sur les chemins de détour afin de planifier vos déplacements.

Fermeture 3e Rang Sud du 7 novembre au 2 décembre



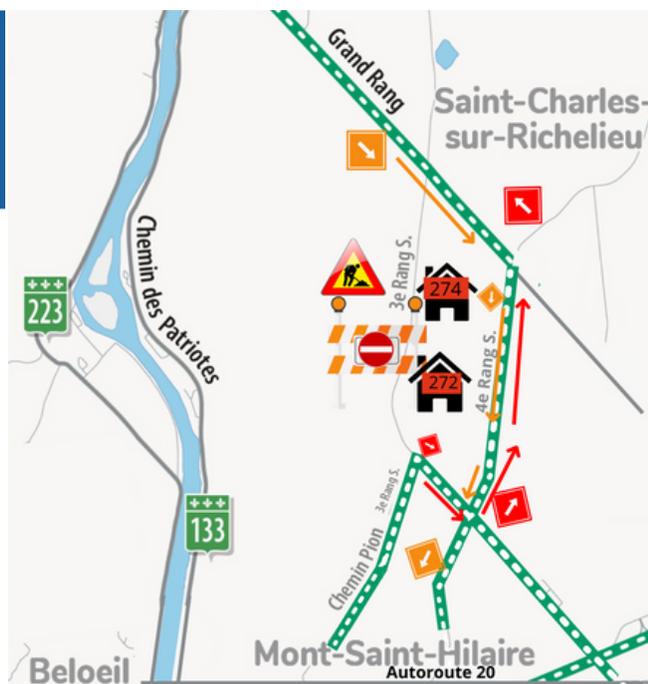
TRONÇON FERMÉ
Fermeture complète
entre no 272 et no 274



**DIRECTION
AUTOROUTE 20**



**DIRECTION VILLAGE
SAINT-CHARLES-
SUR-RICHELIEU**



Stationnement hivernal : ce que le règlement nous dit



La Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu vous rappelle qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public de l'ensemble du territoire de la municipalité de 24 h à 6 h du 1^{er} novembre au 1^{er} avril de chaque année sauf les 24, 25, 26 et 31 décembre et le 1^{er} et 2 janvier. Aussi, il est interdit de stationner ou d'immobiliser en bordure du chemin public un véhicule pendant toute la période où les équipements de déneigement sont susceptibles d'effectuer les travaux d'entretien. L'entreposage ou le stationnement hors rue de véhicules lourds sont spécifiquement interdits en tout temps, sur toute rue de juridiction municipale sauf lors d'exécution de travaux aux propriétés adjacentes.

Collecte de tubulures à l'Écocentre de la MRC de la Vallée-du-Richelieu

Les 6-7-8-9 novembre prochains il sera possible de déposer vos tubulures acéricoles à l'Écocentre situé au 60 de la rue Fraser à Mont-Saint-Hilaire et ce, entre 10 h et 16 h

Afin d'être prêt pour la venue de la première bordée...

Elle arrive toujours sans qu'on n'y soit vraiment préparé, la toute première bordée de neige de l'année ! Afin de ne pas être pris au dépourvu, prévoyez dès maintenant de ranger les équipements récréatifs (tels paniers de basketball) ou tout autre objet (bac à ordures ou recyclage) qui pourraient obstruer l'emprise de rue aux abords de votre propriété, et ce, afin de faciliter le travail d'entretien des routes et chaussées.



Enregistrer son animal, c'est obligatoire!



Tous les chiens au Québec doivent être enregistrés annuellement et porter leur médaille en tout temps, et ce, conformément à la réglementation provinciale. Les chats de bon nombre de municipalités doivent également être enregistrés annuellement et porter leur médaille.

Collecte de feuilles et chaume : RAPPEL

Collecte de feuilles et chaume, seuls les sacs de papier, les sacs transparents et les sacs de couleur orange seront ramassés.

Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

La Convention des droits de l'enfant fête ses 33 ans !

Le 20 novembre de chaque année, plusieurs pays dont le Canada célèbre la Journée mondiale de l'enfance. Cette journée rappelle l'adoption, le 20 novembre 1989, de la Convention relative aux droits de l'enfant. La majorité des États membres des Nations Unies a ratifié cette convention, qui établit que chaque enfant est unique et lui confère des droits.

En adhérant au réseau mondial des Villes amies des enfants, la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a résolu de respecter les engagements d'une Municipalité amie des enfants, dont celui de souligner annuellement la Journée mondiale de l'enfance. Ainsi, alors que l'équipe de la Maison des jeunes organisera une activité durant laquelle les droits des enfants seront discutés, la Municipalité invite les jeunes à découvrir les 54 articles et droits de la convention

et à mettre en image un souhait à l'intention des enfants du monde. Pour ce faire, la Municipalité a créé un napperon sur lequel figure au recto, les droits des enfants tandis que le verso contient un canva servant à écrire et illustrer leur vœu. Les napperons produits par les enfants seront ensuite mis en vente lors du Salon des Arts visuels et des Métiers d'art les 24-25 et 26 novembre à l'église et 100% de l'argent amassé sera remis à l'UNICEF. Les enfants peuvent se procurer leur napperon à la Municipalité ou sur son site Internet : Saint-Charles-sur-richeleu.ca



Réalisation de la dernière phase du projet d'embellissement du Parc Amyot



La Municipalité a procédé à l'installation d'une toilette écologique au Parc Amyot, dernière des trois phases du projet d'embellissement du Parc. Amorcé par la mise en sculpture de frênes par l'artiste Daniel-Vincent Bernard et poursuivi par la plantation de plus de 400 arbres au pourtour du parc, l'accès pour les citoyens à une toilette écologique sur le territoire du Parc vient clore ce projet. Si la phase plantation d'arbres s'est faite en collaboration avec la Coop Arbre-évolution et la Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, l'achat et l'installation de la toilette écologique a été possible grâce à l'obtention d'une aide financière du gouvernement du Québec, disponible à l'intérieur du programme Primada du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec. Étant accréditée Amie des aînés, La Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu s'est engagé à réaliser un plan d'action dans lequel s'inscrit, pour ses nouvelles infrastructures, les principes de l'accessibilité universelle.

Marché de Noël des enfants : de retour pour une deuxième année !

C'est entre le 7 et le 25 novembre que les enfants de Saint-Charles peuvent s'inscrire pour participer au **Marché de Noël des enfants** qui se tiendra le 3 décembre à la Salle de l'Institut Canadien. Entre 9 h et 15 h, les enfants pourront y vendre les créations qu'ils auront fabriquées en amont à la maison. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Municipalité. Parallèlement à la mise en vente de leurs items, les enfants peuvent participer à un concours de coloriage organisé en partenariat avec le dépanneur **Marché de la Traverse**. Les dessins à colorier, une création de Élidostudio, seront disponibles au dépanneur à partir du 21 novembre. Les exposants ont la responsabilité de leurs ventes et **doivent avoir moins de 18 ans !**

Le coin des organismes

Guignolée 2022 du Club Optimiste

Le 4 décembre de 12h30 à 15h30 il y aura un point de chute au stationnement municipal où vous serez invités à remettre vos denrées aux bénévoles de la Guignolée.

Ceux et celles qui ne seront pas en mesure de se déplacer le 5 décembre, pourront venir déposer leurs denrées sur le balcon latéral du bureau municipal la semaine précédant la Guignolée. Soit du 28 novembre au 2 décembre.

Vous aimeriez faire un don mais êtes dans l'impossibilité de vous déplacer (raison de santé, manque de transport) au bureau municipal ? Vos dons pourront être ramassés à votre domicile le 4 décembre par des bénévoles. Pour avoir accès à ce service, inscrivez-vous via le site Internet de la Municipalité (www.saint-charles-sur-richelieu.ca) avant le 3 décembre à 12 h.

Information importante : SEULEMENT la nourriture non périssable et/ou de l'argent mis dans une enveloppe avec l'identification (nom et adresse) du donneur seront acceptés. Aucun produit ménager ou nettoyant, aucun vêtement, aucun jouet et aucune nourriture faite maison ne peuvent faire office de don.

La Fabrique de Saint-Charles vous informe

Boîte repas St-Hubert choix du chef offert au coût de 15\$

Les billets pour l'achat du REPAS BÉNÉFICE DES FÊTES au profit de la paroisse Saint-Charles le vendredi 9 décembre 2022 sont en vente auprès de Roxane Jeannotte 438 391-9281, Daniel Meunier 514 977-9187, Marcel Bernard 450 584-3454 ou au bureau de la Fabrique 438 397-3466. Les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir récupérer leur boîte repas entre 17 h et 19 h le 9 décembre pourront, au moment de l'achat, demander de bénéficier de la livraison gratuite. Une petite douceur à s'offrir pour un avant-goût des Fêtes!



En novembre à SAINT-CHARLES-SUR- RICHELIEU

Mardi 15 novembre
Mardi 29 novembre
Mardi 13 décembre
Collecte de matières organiques

Lundi 21 novembre
Lundi 12 décembre
Collecte de matières résiduelles

Lundi 21 novembre
Lundi 12 décembre
SUR RÉSERVATION
Collecte des encombrants

Mercredi 16 novembre
Mercredi 30 novembre
Collecte de matières recyclables

Jeudi 17 novembre
Collecte de feuilles et chaume

Jeudi 24 novembre
Vendredi 25 novembre
Samedi 26 novembre
Salon des Arts visuels et des Métiers d'art

Samedi 3 décembre
Marché de Noël des enfants

Dimanche 4 décembre
Guignolée

Mercredi 7 décembre
Séance ordinaire du conseil
Mardi 13 décembre
Séance du conseil - adoption budget



**Bienvenue
à Pascal Gosselin**
Responsable
des travaux publics
à la Municipalité

**Saint-Charles
sur-Richelieu**
Une histoire de famille!

405, Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu. J0H 2G0
450 584-3484
infosaint-charles-sur-richelieu.ca
www.saint-charles-sur-richelieu.ca